



La loi Duplomb c'est toujours NON

Le sénateur Laurent Duplomb avait fait parler de lui l'été dernier avec son projet de loi soutenant l'agriculture industrielle et la réintroduction de pesticides. Après une large mobilisation citoyenne, notamment via une pétition ayant réuni plus de 2 millions de signataires, le Conseil constitutionnel avait finalement censuré le projet de loi.

M. Duplomb récidive avec un nouveau projet de loi afin de réautoriser l'utilisation de deux pesticides interdits en France : le flupyradifurone et l'acétamipride. Ce sont pourtant plus de 30000 publications scientifiques en 30 ans qui ont démontré la nocivité de ces insecticides.

Pour toutes les raisons déjà évoquées dans notre communiqué du 7 juillet dernier "[Crise écologique, crise démocratique : la proposition de loi Duplomb : contre l'intérêt général](#)"

Le SNTRS-CGT appelle à se mobiliser contre ce projet de loi, notamment en :

- signant la pétition "[Non c'est Non, Monsieur Duplomb](#)"
- participant aux rassemblements organisés dans toute la France les 7 et 8 février prochains, à [l'appel de plus de 80 organisations dont la CGT](#), avant le vote de la loi à l'Assemblée nationale le 11 février